

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le onze juin, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 26/05/2026 s'est réuni, sous la présidence de Roger DENORMANDIE, Président

Membres en exercice : 60 – Présents : 41 - Votants : 54

Présents :

Roger DENORMANDIE, Xavier LAMOTTE, Sandrine SOSINSKI, Eric PEZET, Luc CABOUSSIN, Daniel RAY, Stéphanie BANOS, Thierry MONDO, Christine LEMORE, Jean-Paul FENOT, Nadine VILLIERS, Fabrice GENON, Marc CHAUVIN, Yannick MAURY, Patricia MOREAU, Thomas LAGAN, Véronique SAMSON, Bruno DEMAEGDT, Anastasia PODOROJNIY, Francis FLAMEY, Gérard JAMBUT, Régis DE RYCK, Francis CHAINEAU, Nadine DELATTRE, Fabrice SERRE, Catherine DUVERNEIX, Marie-José DAUCHY, Sandrine MENEHINI, Latévi LAWSON, Corinne BAR, Monique RONY, Ghislain BOURBONNEUX, Philippe SENSI, Laurent SALPERWYCK, Ingrid DUPONT, Vincent KROPF, Jean-Pierre MARTINEZ, David LAMBLA, Michaël DRAULT, Jean-Pierre MARGOUILLA, Dominique BOUDIGNAT

Représentés :

Alain CARRASCO donne pouvoir à Roger DENORMANDIE, Charles GODRON donne pouvoir à Véronique SAMSON, Serge ROSSIERE-ROLLIN donne pouvoir à Daniel RAY, Eric CHARLE donne pouvoir à Fabrice SERRE, Pascal FARSSAC donne pouvoir à Luc CABOUSSIN, Patrick MENEZ donne pouvoir à Christine LEMORE, Séverine MASSON donne pouvoir à Corinne BAR, Nicolas GONZALEZ donne pouvoir à Thomas LAGAN

DRENNE Eric remplace GUERINOT Laurence, TÊTE Annie remplace CHANTRE Brice, DELAVEAU Sabine remplace CAPMARTY André, LEGENDRE Isabelle remplace VERBRUGGE Christophe, PAULIN Agnès remplace LELIEVRE Xavier

''''

Absents :

Dominique MIRVAULT, Emeric HERMANS, Julian GAUTHIER, Joël PACHOT, Frédéric LAMOTHE, Nora CHARPENTIER

Secrétaire de séance : Stéphanie BANOS

D 2026 7 5 Désignation des membres siégeant au sein des Commissions Communautaires

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1 et L. 5211-40-I ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2021/DRCL/BLI/n°39 en date du 4 août 2021 portant statuts de la Communauté de Communes Bassée-Montois ;

Vu la délibération n°D-2026-6-5 en date du 28 avril 2026 créant et fixant le nombre de commissions thématiques intercommunales ainsi que les modalités de dépôt des candidatures ;

Vu les candidatures déposées auprès du Président dans les conditions fixées par la délibération susvisée, soit au plus tard le 22 mai 2026 ;

Considérant qu'au regard de l'article énoncé ci-dessus la composition des commissions doit « respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus » ;

Considérant que le conseil communautaire s'est fixé sur une composition de 10 élus maximum par commission ;

Considérant que le nouveau conseil communautaire peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres selon des modalités qu'elle détermine ;

Considérant qu'un conseiller communautaire membre d'une commission peut, en cas d'absence, être remplacé par un conseiller municipal de sa commune désigné par le maire, dans le respect du principe de représentation proportionnelle ;

Considérant que les conseillers municipaux suppléant le maire ou ayant reçu délégation de ce dernier peuvent assister aux commissions, sans participer aux votes ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (54 voix pour, 0 abstention)

- de ne pas recourir au scrutin secret, à l'unanimité,
- de désigner les élus suivants comme membres des commissions ci-dessous :

Commissions	Noms et prénoms	Fonction	Communes
Travaux et cadre de vie	CHANTRE Brice	Vice-Président	GRAVON
	ROSSIERE-ROLLIN Serge	Conseiller municipal	DONNEMARIE-DONTILLY
	GUERIN Renaud	Conseiller municipal	JUTIGNY
	LANGELLIER Guillaume	Conseiller municipal	VIMPELLES
	CABOUSSIN Luc	Conseiller communautaire	BRAY-SUR-SEINE
	FASSIER Delphine	Conseillère municipale	CHATENAY-SUR-SEINE
	GENON Fabrice	Conseiller communautaire	JUTIGNY
	GUÉRINOT Laurence	Conseillère communautaire	EVERLY
	LEMORE Christine	Conseillère communautaire	EGLIGNY
Événementiels et mobilités	RAY Daniel	Vice-Président	CESSOY-EN-MONTOIS
	KROPF Vincent	Conseiller communautaire	MONTIGNY-LENCOUP
	MAURY Yannick	Conseiller communautaire	LES ORMES-SOUS-VOULZIE
	GENON Fabrice	Conseiller communautaire	JUTIGNY
	FENOT Jean-Paul	Conseiller communautaire	GOUAIX
	LEMORE Christine	Conseillère communautaire	EGLIGNY
	SPERA Marion	Conseillère municipale	BRAY-SUR-SEINE
	HANOTELLE Christian	Conseiller municipal	BRAY-SUR-SEINE
	MENEGHINI Sandrine	Conseillère municipale	BRAY-SUR-SEINE

	DAUCHY Marie-José	Conseiller communautaire	BRAY-SUR-SEINE
	MULLIEZ Marianne	Conseillère municipale	DONNEMARIE-DONTILLY
Urbanisme, aménagement de l'espace et associative	LAMOTTE Xavier	Vice-Président	FONTAINE-FOURCHES
	GELE MARCEAU Killian	Conseiller municipal	NOYEN-SUR-SEINE
	DUCHESNE-JEANNENEY Claudine	Conseillère municipale	JAULNES
	MAURY Yannick	Conseiller communautaire	LES ORMES-SOUS-VOULZIE
	GENON Fabrice	Conseiller communautaire	JUTIGNY
	WIEROSKI David	Conseiller communautaire	MOUY-SUR-SEINE
	MOREAU Jean-Bernard	Conseiller municipal	NOYEN-SUR-SEINE
	HANOTELLE Christian	Conseiller municipal	BRAY-SUR-SEINE
	CABOUSSIN Luc	Conseiller communautaire	BRAY-SUR-SEINE
	MORILLON Patricia	Conseillère municipale	BRAY-SUR-SEINE
	BOUDIGNAT Dominique	Conseiller communautaire	VILLIERS-SUR-SEINE
	Finances, économie et santé	SOSINSKI Sandrine	Vice-Présidente
FARSSAC Pascal		Conseiller communautaire	BRAY-SUR-SEINE
PEZET Eric		Conseiller communautaire	BALLOY
FENOT Jean-Paul		Conseiller communautaire	GOUAIX
MULLER Jennifer		Conseillère municipale	MOUY-SUR-SEINE
BAR Corinne		Conseillère communautaire	DONNEMARIE-DONTILLY
MENEZ Patrick		Conseiller communautaire	DONNEMARIE-DONTILLY
MENEGHINI Sandrine		Conseillère municipale	BRAY-SUR-SEINE
DAUCHY Marie-José		Conseiller communautaire	BRAY-SUR-SEINE
RIBOLLET Théo		Conseiller municipal	CHATENAY-SUR-SEINE
Petite enfance et sport	RONDEAU Florence	Conseillère municipale	LA TOMBE
	BANOS Stéphanie	Vice-Présidente	CHATENAY-SUR-SEINE
	KROPF Vincent	Conseiller communautaire	MONTIGNY-LENCOUP
	PINHEIRO Nadine	Conseillère municipale	GRISY-SUR-SEINE
	ABEL GAY Sandrine	Conseillère municipale	BALLOY
	HENRY Jessica	Conseillère municipale	MONTIGNY-LE-GUESDIER
	LANGELLIER Guillaume	Conseiller municipal	VIMPELLES
	BAZIN Stéphanie	Conseillère municipale	VIMPELLES
	COUTIN Kévin	Conseiller municipal	MEIGNEUX
	DUARTE Rose-Christine	Conseillère municipale	BRAY-SUR-SEINE
	DAUCHY Didier	Conseiller municipal	BRAY-SUR-SEINE
Jeunesse, environnement et développement durable	MONDO Thierry	Conseiller communautaire	CHATENAY-SUR-SEINE
	VILLIERS Nadine	Vice-Présidente	GURCY-LE-CHATEL
	GENON Fabrice	Conseiller communautaire	JUTIGNY
	MENEZ Patrick	Conseiller communautaire	DONNEMARIE-DONTILLY
	CABOUSSIN Luc	Conseiller communautaire	BRAY-SUR-SEINE
	BANOS Stéphanie	Conseiller communautaire	CHATENAY-SUR-SEINE
	RONDEAU Florence	Conseillère municipale	LA TOMBE
RAMBAUD Magalie	Conseillère municipale	LA TOMBE	
CHANTRE Brice	Conseiller communautaire	GRAVON	

	SAMSON Véronique	Conseillère communautaire	MEIGNEUX
	BARTHE Christiane	Conseillère communautaire	GURCY-LE-CHATEL
Tourisme développement portuaire	DUVERNEIX Catherine	Vice-Présidente	BRAY-SUR-SEINE
	GELE MARCEAU Killian	Conseiller municipal	NOYEN-SUR-SEINE
	DUCHESNE-JEANNENEY Claudine	Conseillère municipale	JAULNES
	BRUNET Sidonie	Conseillère municipale	NOYEN-SUR-SEINE
	KROPF Vincent	Conseiller communautaire	MONTIGNY-LENCOUP
	FENOT Jean-Paul	Conseiller communautaire	GOUAIX
	ROSSIERE-ROLLIN Serge	Conseiller municipal	DONNEMARIE-DONTILLY
	PERRIN Marion	Conseillère municipale	BRAY-SUR-SEINE
	RONDEAU Florence	Conseillère municipale	LA TOMBE
	DEFFORGE Olivier	Conseiller municipal	LA TOMBE
	CAPMARTHY André	Conseiller communautaire	NOYEN-SUR-SEINE

- dit que les conseillers municipaux des communes membres de la Communauté de communes Bassée-Montois peuvent participer aux réunions des commissions, dans les conditions suivantes :
 - o un conseiller communautaire membre d'une commission peut, en cas d'absence, être remplacé par un conseiller municipal de sa commune désigné par le Maire, dans le respect du principe de représentation proportionnelle ;
 - o les conseillers municipaux suppléant le maire ou ayant reçu délégation de ce dernier peuvent assister aux commissions, sans participer aux votes ;
 - o les conseillers communautaires et les conseillers municipaux des communes membres de la communauté de communes peuvent aussi assister aux réunions de toute commission après en avoir informé le vice-président de la commission concernée au moins 2 jours avant la tenue de la réunion.
- dit que les mandats des membres ainsi désignés courent pour la durée du présent mandat communautaire ;
- d'autoriser Monsieur le Président à accomplir tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président, Roger DENORMANDIE

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'État, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun par courrier adressé au 43, rue du Général de Gaulle – 77 000 MELUN, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Elle peut aussi faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Bassée-Montois, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

Secrétaire de séance
Stéphanie BANOS

Le Président
Roger DENORMANDIE